

Les défenseurs des droits de l'homme encouragés à travailler en réseau

Les Défenseurs des Droits de l'Homme ont été exhortés à travailler de concert au travers des réseaux, cette exhortation leur a été faite lors de l'atelier des Défenseurs des Droits de l'Homme qui s'est tenu le 14 mars 2025 au Centre d'Information des Nations Unies.

Organisé par l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme avec l'appui financier d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, cet atelier a eu pour objectif général de sensibiliser les Défenseurs des Droits de l'Homme(DDH) sur la nécessité du réseautage afin d'améliorer leur protection.

IL s'est agi spécifiquement, d'aider ces derniers à identifier les menaces auxquelles ils font face dans le cadre de leur travail; de les encourager à nouer les alliances ; de les accompagner à développer des alliances ; d'identifier les différentes alliances existantes ; d'identifier les facteurs de risque ainsi que le personnel à risque et d'échanger sur le cadre de protection des Défenseurs des Droits de l'Homme.

Au cours des travaux, les participants ont suivi par le truchement du coordonnateur des projets à l'OCDH, Quentin BANGA, un exposé consécutif au réseautage. L'orateur a souligné que le réseautage en milieu DDH est une opportunité pour connecter les individus, des relations stratégiques avec d'autres acteurs. Il a renchéri en disant que le réseautage perdure et il permet une mise en relation des associations partenaires partageant les même idéologies et les

même valeurs, dans l'optique d'échanger des idées, des informations et des opportunités et partant s'engager vers un travail commun.

L'exposant a précisé également que le réseautage a plusieurs avantages au nombre desquels, partager les idées et les plans d'action, attirer les donateurs et obtenir des informations et accroître la visibilité et l'accès aux ressources financières.

La portée de se mettre en réseau a été partagée par tous les participants qui ont adhéré à cette vision judicieuse initiée au travers de ce projet piloté par l'OCDH.

En outre, les participants ont effectué des travaux pratiques au travers des groupes de travail, et ces groupes ont travaillé sur la proposition d'un plan de réseautage, la forme de coordination, la stratégie de communication, la stratégie d'action et la gestion du siège.

Après la restitution de ces travaux en plénière les participants ont pris l'engagement de soumettre leurs idées de réseautage au partenaire notamment Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme avant de le formaliser.